ANNEE SCOLAIRE 2020- 2021

CONTRIBUTION FINANCIERE DES FAMILLES

Merci de joindre votre avis d'imposition s'il y a lieu ET CELUI DE VOTRE CONJOINT(E)

Calcul du quotient (QSM) :

Nombre de parts :

2 parts pour un ménage ou un parent veuf
1 part pour un parent isolé (célibataire)
0,5 part par enfant
1 part pour un enfant handicapé

Revenu fiscal de Référence (2019)
QSM = ---------- = ----------
Nombre de parts

Si vous n'êtes pas mariés merci de joindre l'avis d'imposition des 2 parents ou celui du nouveau (nouvelle) conjoint(e)

CONTRIBUTIONS ANNUELLES	TARIF A	TARIF B	TARIF C
	QSM < 4 737 €	QSM de 4 737 € à 9 474 €	Plus de 9 474 €, je ne fournis pas mon avis d'imposition 2020 (REVENU 2019), j'ai bien noté que ma contribution serait calculée sur la base du tarif C.
COLLEGE	388,50	488,50	598,50
ELEMENTAIRE	294,50	394,50	504,50
MATERNELLE	267,50	367,50	477,50

Ces tarifs intègrent une ASSURANCE SCOLAIRE indissociable.

Les familles ayant plusieurs enfants à l'école et/ou au collège SAINT-MARTIAL bénéficient d'une réduction de 10% sur les contributions familiales pour le deuxième enfant, 25% pour le troisième enfant et 50% pour le quatrième enfant.

RESTAURATION ANNUELLE :

Les prix indiqués comprennent le prix du repas et les surveillances (cantine et récréation).

Tarifs	Forfait (4 jours/semaine)	Forfait (5 jours/semaine)	Au ticket
Maternelle	587,00	736,00	4,40
Elémentaire	625,00	770,00	4,60
Collège	695,00	843,00	5,20

GARDERIE : Maternelle et Elémentaire

Tarifs	Occasionnel	Forfait annuel (4 jours/semaine)	Forfait annuel (5 matins/semaine)
Matin	1,10		145,00
Soir	1,25	137,00	

LOCATION ANNUELLE DES CASIERS (Collège) : 30,00 €